

L'ÉCOLOGIE

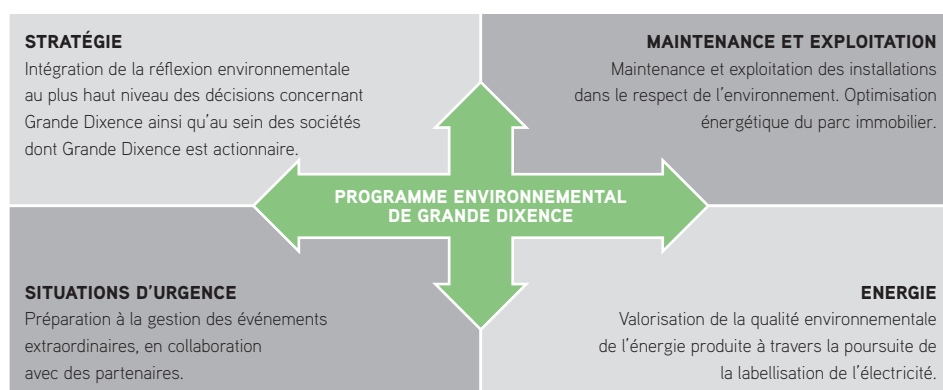
UN ENGAGEMENT DURABLE



Pour produire une énergie respectant au mieux l'environnement, Grande Dixence SA a mis en place un système de gestion environnementale certifié ISO 14001 en juillet 2001. L'électricité produite par Grande Dixence a également obtenu le label d'énergie renouvelable naturemade basic (janvier 2002). Ces différents labels sont renouvelés périodiquement.

Afin de minimiser les impacts sur le milieu naturel, Grande Dixence SA s'engage à :

- respecter les exigences légales, les dispositions inscrites dans les concessions et les autorisations
- s'assurer que les activités d'exploitation sont exécutées de façon à prévenir toute pollution et à limiter, autant que possible, les impacts sur les cours d'eau et leurs écosystèmes (purges, etc.)
- minimiser les impacts paysagers occasionnés lors des travaux de construction
- exercer son influence d'actionnaire sur le comportement et la maîtrise environnementale des sociétés dans lesquelles elle a des participations financières
- entretenir un dialogue constructif avec les partenaires, le public et les milieux touchés par les installations
- favoriser des collaborations avec des prestataires de services et des fournisseurs soucieux de l'environnement
- valoriser les qualités environnementales de l'énergie hydroélectrique
- améliorer en permanence sa performance environnementale à l'aide de programmes d'action.



DES MESURES CONCRÈTES

Grande Dixence SA procède à l'assainissement paysager des anciennes places de chantier datant de la construction de son aménagement.

Elle a également créé un concept énergétique des bâtiments visant à améliorer l'isolation thermique et les installations de chauffage.

La maîtrise des risques de pollution de l'eau et de l'air fait aussi partie de ses préoccupations actuelles.

SÉCURITÉ EN RIVIÈRES

DANGER DANS LES COURS D'EAU!

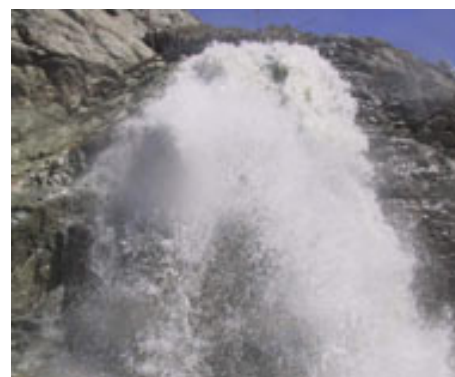
Les rivières en aval des barrages, prises d'eau et centrales hydroélectriques peuvent devenir dangereuses. Des purges et lâchers d'eau ont lieu régulièrement, mais plus particulièrement en été, provoquant des crues. Les îlots, les bancs de gravier et les berges sont rapidement immergés. Ces déversements d'eau sont liés à des impératifs techniques.

Les purges ont pour but d'éliminer le limon et les sédiments dans les bassins et les dessableurs afin d'éviter leur ensablement.

Les lâchers d'eau servent à évacuer le surplus d'eau accumulé en raison de la fonte des glaciers et de fortes pluies.

Il est vivement recommandé aux promeneurs, pêcheurs et adeptes du canyoning de ne pas stationner dans le lit des rivières. Les risques d'être emportés par la violence du courant sont bien réels. Ce danger est encore accentué dans les gorges.

Des panneaux d'avertissement signalent clairement les endroits dangereux. Par ailleurs, les propriétaires et les exploitants des aménagements hydroélectriques, de même que les administrations communales et les offices de tourisme concernés, diffusent fréquemment des informations à ce sujet.



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Dès 2007, afin de renforcer l'information aux usagers des chemins pédestres, des annonces sont diffusées de manière soutenue dans les médias régionaux (journaux et radios). De plus, sur le terrain, des étudiants sont engagés pour mettre en garde les promeneurs.